



Cofinancé par
l'Union européenne



ANNEXE 2 : DESCRIPTIF DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL LEADER/DLAL

La logique de co-construction a été adoptée pour l'élaboration de la stratégie de développement local du Groupe d'Action Locale Pays Vallée du Loir dans le cadre du programme LEADER du FEADER 2023-2027.

Le processus d'élaboration de la stratégie a été défini par le GAL portant le LEADER pour la programmation 2014-2022.

Un diagnostic du territoire a été réalisé par les techniciens du PETR à partir des diagnostics effectués dans les trois communautés de communes dans le cadre des PLUi (2021) des Contrats de Relance Territoriaux (2022), du SCOT et du PCAET, eux même effectués de manière concertée et avec des équipes pluridisciplinaires. Un diagnostic AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) en est le résultat. Une liste des enjeux a été dressée en lien avec quatre (4) catégories : patrimoine, environnement et cadre de vie, dynamiques socio-démographiques et résidentielles, dynamiques économiques et organisation territoriale.

Un temps de concertation a eu lieu sur la base de trois (3) grandes thématiques préparées par l'équipe du PETR Pays Vallée du Loir : Aménagement et environnement durable, Culture et tourisme et Inclusion et économie solidaire.

Trois (3) ateliers présentiels de concertation encadrés par quatre (4) techniciens du PETR ont mobilisé 50 acteurs du territoire, élus, représentants d'associations et d'organisations locales, délégués de chambres consulaires et techniciens de collectivités.

111 personnes du territoire Pays Vallée du Loir ont participé à la concertation numérique, bilan du résultat des ateliers présentiels.

Les priorités définies ont ensuite été présentées au bureau du PETR. Ces points ont fait l'objet de discussions dans le cadre de l'élaboration de leurs déclinaisons opérationnelles, soit le plan d'action et les fiches-action.

Les membres du GAL, du Comité Syndical du PETR ainsi que les 57 maires du Pays à l'occasion de la Conférence des maires ont été sollicités pour donner leur avis sur les fiches-action.

Des rencontres individuelles avec les techniciens du territoire ont été l'occasion d'obtenir un avis technique sur le plan d'action.

Des amendements ont été effectués pour aboutir à la stratégie de développement local dont le but est de **cultiver les atouts de la Vallée du Loir pour y améliorer la qualité de vie et renforcer son identité.**

Cette stratégie se structure en trois axes principaux :

- **Axe 1 - Mettre en valeur et rendre la culture accessible à tous**
- **Axe 2 - Accompagner un développement du territoire, dans un principe de durabilité**
- **Axe 3 - Renforcer la cohérence territoriale et le lien entre les habitants**

Elle est déclinée en un **plan d'action de 9 fiches-actions** :

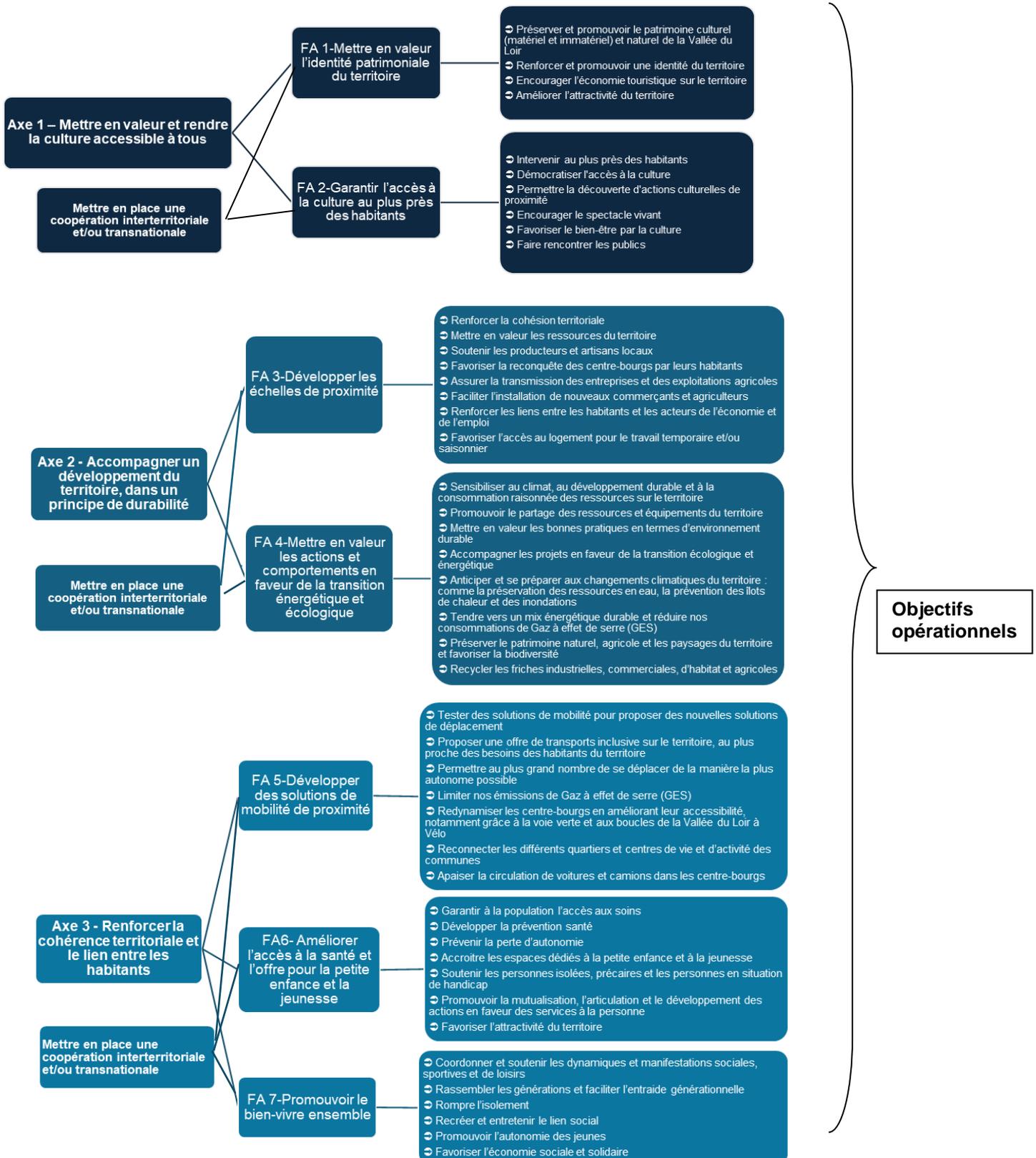
- Fiche-action n°1 - Mettre en valeur l'identité patrimoniale du territoire
- Fiche-action n°2 - Garantir l'accès à la culture au plus près des habitants
- Fiche-action n°3 - Développer les échelles de proximité
- Fiche-action n°4 - Mettre en valeur les actions et comportements en faveur de la transition énergétique et écologique
- Fiche-action n°5 - Développer des solutions de mobilité de proximité
- Fiche-action n°6 - Améliorer l'accès à la santé et l'offre pour la petite enfance et la jeunesse
- Fiche-action n°7 - Promouvoir le bien-vivre ensemble
- Fiche-action n°8 - Mettre en place une coopération interterritoriale et/ou transnationale
- Fiche-action n°9 - Mettre en œuvre la stratégie locale de développement
 - ➔ 7 fiches-actions portent sur la mesure 19.2 Mise en œuvre d'opérations.
 - ➔ 1 fiche-action porte sur la mesure 19.3 Coopération.
 - ➔ 1 fiche-action porte sur la mesure 19.4 Animation et frais de fonctionnement.



Cofinancé par
l'Union européenne



Stratégie locale de développement : schéma par axe de priorité stratégique, fiches-actions & objectifs opérationnels





Cofinancé par
l'Union européenne



Stratégie locale de développement : tableau des objectifs stratégiques et opérationnels & des effets attendus

Priorité stratégique	Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Effets attendus	n° Fiche- Action
Axe 1 – Mettre en valeur et rendre la culture accessible à tous	Mettre en valeur l'identité patrimoniale du territoire	Préserver et promouvoir le patrimoine culturel (matériel et immatériel) et naturel de la Vallée du Loir Renforcer et promouvoir une identité du territoire Encourager l'économie touristique sur le territoire Améliorer l'attractivité du territoire	Une offre de tourisme de proximité, plus développée Un patrimoine et un territoire mis en valeur Une obtention de labels de qualité sur le territoire Une notoriété du territoire accrue Un sentiment d'appartenance au territoire accru	1
Axe 1 – Mettre en valeur et rendre la culture accessible à tous	Garantir l'accès à la culture au plus près des habitants	Intervenir au plus près des habitants Démocratiser l'accès à la culture Permettre la découverte d'actions culturelles de proximité Encourager le spectacle vivant Favoriser le bien-être par la culture Faire rencontrer les publics	Un lien social plus développé parmi les publics Un développement de la tolérance et du civisme Un accès à la culture facilité et plus proche des habitants du territoire Un bien être accru Un sentiment d'appartenance au territoire accru	2
Axe 2 - Accompagner un développement du territoire, dans un principe de durabilité	Développer les échelles de proximité	Renforcer la cohésion territoriale Mettre en valeur les ressources du territoire Soutenir les producteurs et artisans locaux Favoriser la reconquête des centre-bourgs par leurs habitants Assurer la transmission des entreprises et des exploitations agricoles Faciliter l'installation de nouveaux commerçants et agriculteurs Renforcer les liens entre les habitants et les acteurs de l'économie et de l'emploi Favoriser l'accès au logement pour le travail temporaire et/ou saisonnier	Une cohésion territoriale renforcée Des acteurs économiques et sociaux du territoire en réseau Des centre-bourgs plus vivants La conservation du nombre d'exploitations agricoles et des commerces Une amélioration des conditions de vie et de travail L'achat de produits du quotidien au plus près de l'habitant Des retombées économiques positives sur le territoire Une amélioration du recrutement Une facilité d'accès aux produits du territoire	3
Axe 2 - Accompagner un développement du territoire, dans un principe de durabilité	Mettre en valeur les actions et comportements en faveur de la transition énergétique et écologique	Sensibiliser au climat, au développement durable et à la consommation raisonnée des ressources sur le territoire Promouvoir le partage des ressources et équipements du territoire Mettre en valeur les bonnes pratiques en termes d'environnement durable Accompagner les projets en faveur de la transition écologique et énergétique Anticiper et se préparer aux changements climatiques du territoire : comme la préservation des ressources en eau, la prévention des îlots de chaleur et des inondations Tendre vers un mix énergétique durable et réduire nos consommations de Gaz à effet de serre (GES) Préserver le patrimoine naturel, agricole et les paysages du territoire et favoriser la biodiversité Recycler les friches industrielles, commerciales, d'habitat et agricoles	Une réduction des émissions de GES sur le territoire Une exploitation durable, des ressources du territoire Une diversification du mix énergétique du territoire Un abandon progressif de l'utilisation des énergies fossiles Une population sensibilisée, actrice de son environnement et connaisseuse des spécificités du territoire Un territoire prêt à affronter les prochaines difficultés climatiques Un environnement naturel et paysager de qualité Une biodiversité favorisée Des friches industrielles, commerciales, d'habitat et agricoles réutilisées	4
Axe 3 - Renforcer la cohérence territoriale et le lien entre les habitants	Développer des solutions de mobilité de proximité	Tester des solutions de mobilité pour proposer des nouvelles solutions de déplacement Proposer une offre de transports inclusive sur le territoire, au plus proche des besoins des habitants du territoire Permettre au plus grand nombre de se déplacer de la manière la plus autonome possible Limiter nos émissions de Gaz à effet de serre (GES) Redynamiser les centre-bourgs en améliorant leur accessibilité, notamment grâce à la voie verte et aux boucles de la Vallée du Loir à Vélo Reconnecter les différents quartiers et centres de vie et d'activité des communes Apaiser la circulation de voitures et camions dans les centre-bourgs	Un plus grand nombre de chemins et de voies pour des modes de déplacements actifs aménagés Une solution pour les déplacements de la vie de tous les jours Une diminution des émissions de GES Des centres-bourgs revitalisés	5
Axe 3 - Renforcer la cohérence territoriale et le lien entre les habitants	Améliorer l'accès à la santé et l'offre pour la petite enfance et la jeunesse	Garantir à la population l'accès aux soins Développer la prévention santé Prévenir la perte d'autonomie Accroître les espaces dédiés à la petite enfance et à la jeunesse Soutenir les personnes isolées, précaires et les personnes en situation de handicap Promouvoir la mutualisation, l'articulation et le développement des actions en faveur des services à la personne Favoriser l'attractivité du territoire	Un maintien ou une augmentation de la population Un territoire d'accueil des migrations en devenir La préservation de l'autonomie des habitants du territoire Un maintien d'une bonne santé tout au long de la vie Plus d'actions mutualisées et de coopération sur le territoire	6
Axe 3 - Renforcer la cohérence territoriale et le lien entre les habitants	Promouvoir le bien-vivre ensemble	Coordonner et soutenir les dynamiques et manifestations sociales, sportives et de loisirs Rassembler les générations et faciliter l'entraide générationnelle Rompre l'isolement Recréer et entretenir le lien social Promouvoir l'autonomie des jeunes Favoriser l'économie sociale et solidaire	Un maintien d'une jeunesse sur le territoire Un renforcement du capital social (réseaux, normes et confiance entre habitants du territoire) Des offres de loisirs et de sport coordonnées sur le territoire Un territoire riche en projets d'économie sociale et solidaire	7



Cofinancé par
l'Union européenne



Priorité stratégique	Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Effets attendus	n° Fiche- Action
Développer les coopérations au sein du territoire et avec l'extérieur et renforcer l'ingénierie locale	Mettre en place une coopération interterritoriale et/ou transnationale	Dynamiser les réseaux locaux à travers la mise en place d'actions collectives, Prolonger les partenariats existants et en développer de nouveaux Trouver des solutions à des problématiques locales, Partager et mettre en lumière des projets, des pratiques, susciter l'échange et les transferts de savoir-faire	Un développement de partenariats UE ou hors UE avec d'autres GAL ou d'autres groupements de partenaires locaux publics et privés Une fédération des acteurs publics et privés du territoire autour de projets menés en coopération avec d'autres territoires Un développement d'actions communes avec d'autres territoires Un renforcement de la stratégie territoriale Un développement de l'identité territoriale Une sensibilisation de l'opinion publique au partenariat Une mutualisation de projets, d'expériences et/ou d'outils communs avec d'autres territoires Un renforcement de l'ingénierie locale	8
Développer les coopérations au sein du territoire et avec l'extérieur et renforcer l'ingénierie locale	Mettre en œuvre la stratégie locale de développement ->Animation et frais de fonctionnement du GAL	Animer le territoire et mettre en réseau les acteurs Assurer le suivi et la gestion du programme Communiquer sur le programme Evaluer les projets et la programmation	Une mise en œuvre du dispositif LEADER dans le respect de la stratégie définie par le GAL Un renforcement de la dynamique de développement local et de la coordination entre les acteurs impliqués sur le territoire Une émergence de nouveaux projets répondant aux besoins du territoire	9



Cofinancé par
l'Union européenne



Stratégie locale de développement : fiches-Actions & types d'opération

Fiche-Action 1 : Mettre en valeur l'identité patrimoniale du territoire

- Actions et projets de valorisation des sites patrimoniaux bâtis, et du patrimoine immatériel (Liste non exhaustive d'exemples : médiation, animation, communication, organisation d'événements)
- Actions et projets de valorisation du patrimoine naturel de la Vallée du Loir
- Actions et projets de promotion du territoire de la Vallée du Loir et des produits locaux
- Actions et projets d'adaptation et/ou de création de la signalétique

Fiche-Action 2 : Garantir l'accès à la culture au plus près des habitants

- Organisation et mise en œuvre de festivals et de propositions artistiques et culturelles
- Animation pour la mise en place de partenariats avec musées, structures artistiques et culturelles
- Organisation et mise en œuvre de résidences d'artistes
- Actions de médiation culturelle et patrimoniale (liste non exhaustive d'exemples : développement et mise en place de cycles de conférences, de visites et d'actions auprès du public scolaire, sensibilisation à la découverte de savoir-faire et savoirs locaux, découverte du patrimoine naturel et architectural, mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Organisation et mise en œuvre de chantiers-école par le biais de l'insertion professionnelle ou par la mise en pratique ou de découverte de métiers dans le cadre de cursus scolaire
- Organisation et mise en œuvre de classes d'immersion patrimoine

Fiche-Action 3 : Développer les échelles de proximité

- Actions de mise en réseau d'agriculteurs, d'entreprises et autres acteurs économiques sur le territoire
- Opérations de valorisation, de développement et d'accompagnement des réseaux de commerces et de circuits alimentaires de proximité (Liste non exhaustive d'exemples : événements, travaux pour l'aménagement de casiers automatisés mutualisés, plateformes numériques, création de points de vente communs)
- Création d'un schéma alimentaire et agricole territorial (Liste non exhaustive d'exemples : diagnostic, plan d'actions, concertation)
- Animation du schéma alimentaire et agricole territorial
- Actions d'accompagnement de potentiels agriculteurs à la reprise d'exploitations et d'agriculteurs en voie de retraite sur leurs projets de transmission
- Projets inter-structures privés et/ou publics ayant pour objectifs la mutualisation de moyens et de services, le développement d'activités nouvelles ou existantes (liste non exhaustive d'exemples : unités industrielles de production partagées, mise en commun de moyens techniques, mise en place d'outils collaboratif)
- Création et rénovation de locaux pour l'installation de nouveaux commerces en centre-ville ou centre bourg
- Travaux de requalification (changement des propriétés physiques et diversification des usages) et aménagement des espaces publics et/ ou privés accessibles au public : des centres-bourgs, entreprises et zones industrielles (liste non exhaustive d'exemples : végétalisation, ajout de mobilier urbain, installations éphémères)
- Actions de sensibilisation des habitants du territoire au commerce de proximité
- Actions d'expérimentation d'animation de centre-bourgs (liste non exhaustive d'exemples : épicerie sociale et solidaire, espace game adapté à différents publics, plateforme de click and collect, animation artistique)
- Création de solutions d'hébergement pour les saisonniers, les stagiaires et les personnels temporaires



Cofinancé par
l'Union européenne



Fiche-Action 4 : Mettre en valeur les actions et comportements exemplaires en faveur de la transition énergétique et écologique

- Animation, formation et promotion d'actions en faveur de la transition écologique et énergétique (Liste non exhaustive d'exemples : actions de sensibilisation à l'environnement, au patrimoine naturel et agricole de la Vallée du Loir, à la consommation raisonnée, à l'utilisation durable et au recyclage des ressources)
- Etudes, mise en place, et animation d'itinéraires de découverte et d'interprétation de l'environnement et de la question alimentaire
- Etudes concourant à la mise en place du Zéro Artificialisation Nette
- Etude à la création de dispositifs de préservation de l'environnement à l'échelle de la Vallée du Loir
- Actions visant à protéger la ressource en eau
- Travaux d'aménagement en faveur de la biodiversité
- Travaux en lien avec le déploiement des énergies renouvelables
- Création de dispositifs ou lieux en lien avec l'économie circulaire (réemploi du verre, recyclerie, mutualisation de matériel)

Fiche-Action 5 : Développer des solutions de mobilité de proximité

- Action de coordination des acteurs au niveau intercommunal sur les questions de mobilité alternative à la voiture solo
- Actions de promotion et de sensibilisation à l'utilisation des voies vertes et des mobilités douces
- Actions de développement de signalétique
- Etudes de faisabilité pour le développement de moyens de transports mutualisés ou individuels et/ou doux
- Projets alternatifs à la voiture individuelle (Liste non exhaustive d'exemples : achat de véhicules partagés, utilisation de bus scolaires à d'autres fins, transport partagé intergénérationnel)
- Création et équipement de sites et voies pour favoriser les déplacements doux et l'intermodalité (Liste non exhaustive d'exemples : douches modulaires, stations de chargements, points de réparation de vélo)
- Actions de développement des voies vertes
- Travaux d'aménagements visant l'accès des centres-villes en modes doux

Fiche-action 6 : Améliorer l'accès à la santé et l'offre pour la petite enfance et la jeunesse

- Études intercommunales sur les besoins et les moyens à déployer pour le maintien et la mutualisation de services de santé et sociaux (Liste non exhaustive d'exemples : contrat local de santé, schéma de mutualisation pour des services de santé),
- Travaux d'aménagement et de construction, actions de mutualisation et d'aide à l'installation des professionnels de santé et des services à la personne
- Action de mise en œuvre de campagnes de prévention santé (Liste non exhaustive d'exemples : campagne d'activités physiques dans la lutte contre l'obésité et d'éducation à une alimentation plus saine, opérations de sensibilisation collectives et individuelles)
- Travaux d'aménagement et de construction et actions pour le développement de l'offre en matière d'accueil de la Petite Enfance et de la Jeunesse (liste non exhaustive d'exemples : « Maisons d'Assistants Maternelles », crèche, multi-accueil, aménagement d'espace pour la jeunesse)
- Actions permettant d'élargir l'accès aux services utilisant le numérique et les nouvelles technologies (liste non exhaustive d'exemples : télé médecine, fablab)



Cofinancé par
l'Union européenne



Fiche- action 7 : Promouvoir le bien-vivre ensemble

- Création de lieux de rencontre et d'échanges, et animation de ces lieux (Liste non exhaustive d'exemples : tiers-lieu culturel et/ou sportif, tiers-lieu nourricier, espace de mixité sociale et/ou générationnelle)
- Actions de formation et d'animation pour accompagner des jeunes à la vie autonome
- Actions de coordination par/pour/entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Etudes des besoins en économie sociale et solidaire
- Actions de coordination et d'animation intergénérationnelles (Liste non exhaustive d'exemples : pique-nique communautaire, opération de transmission de savoirs, temps culturels, jardin communautaire)
- Actions de mise en commun et partage de matériaux, d'outils, de compétences et de connaissances (Liste non exhaustive d'exemples : matériauthèques, outilhèques, conférences, ateliers, Repair Cafés)
- Création de maisons intergénérationnelles et d'habitats inclusifs

Fiche- action 8 : Mettre en place une coopération interterritoriale et transnationale (19.3)

- Soutien préparatoire : aide à la préparation et à la définition du projet dans le cadre d'une coopération transnationale
- Mise en place d'un réseau d'échanges et de partenariat aussi bien entre les bénéficiaires, qu'entre les GAL en lien avec la stratégie du territoire
- Animation et gestion des projets de coopération
- Communication des projets de coopération

De manière générale, les projets devront s'inscrire dans les thématiques accompagnés par le programme LEADER du GAL Pays Vallée du Loir.

- Identité patrimoniale
- Accès à la culture
- Echelles de proximité
- Transition énergétique et écologique
- Mobilité
- Santé, petite enfance et jeunesse
- Bien-vivre ensemble

Fiche- action 9 : Animation et frais de fonctionnement du GAL (19.4)

- Actions de mise en œuvre du programme LEADER sur le territoire :
 - Suivi administratif et financier du programme,
 - Accompagnement des porteurs de projets : appui technique au montage des dossiers, aide à la recherche de cofinancement, montage administratif et suivi des dossiers de la phase du dépôt de la demande à la réalisation opérationnelle et financière,
 - Organisation et animation des comités de programmation, des réunions de travail thématiques
 - Réalisation et diffusion des comptes rendus
 - Participation aux activités des réseaux et à des formations et présentations liées à la gestion et à l'animation du programme LEADER
 - Mise en œuvre d'actions de communication, de promotion, d'animation et d'information sur le programme LEADER
 - Evaluation du programme par le suivi d'indicateurs